

CHIFFRES CLES FIN 2020



FILIERE BOIS ENERGIE BRETAGNE

En 2015, le Plan bois énergie Bretagne a été lancé pour la période 2015 - 2020 avec l'ambition de développer de nouvelles chaufferies permettant de passer la consommation régionale annuelle en bois déchiqueté de 420 000 tonnes à 620 000 tonnes. Ce bilan présente le développement de la filière bois énergie fin 2020.

LA FILIERE EN QUELQUES CHIFFRES

550 chaufferies bois



552 000 t bois consommé



310 000 tonnes de CO2 évités par an

420 emplois

Plus de **50** Millions de chiffre d'affaire injectés dans l'économie locale tous les ans

BILAN DES CHAUFFERIES BOIS EN FONCTIONNEMENT ET EN TRAVAUX, FIN 2020

Secteur	nombre de chaufferies	puissance MWth	tonnage bois	tep substituées
Collectivités et tertiaire	283	110	119 000	28 000
Cogénération bois	2	48	160 000	33 000
Industries du bois	31	49	48 000	11 000
Autres industries et artisanat	35	74	108 000	24 000
Serres	23	91	108 000	27 000
Elevage agricole	179	23	9 000	
TOTAL	553	394	552 000	123 000

*La valeur de tonnage de bois présentée est une valeur susceptible de varier en fonction du climat, de l'activité économique, de la durée de la mise au point des installations en construction et de l'humidité du bois livré.

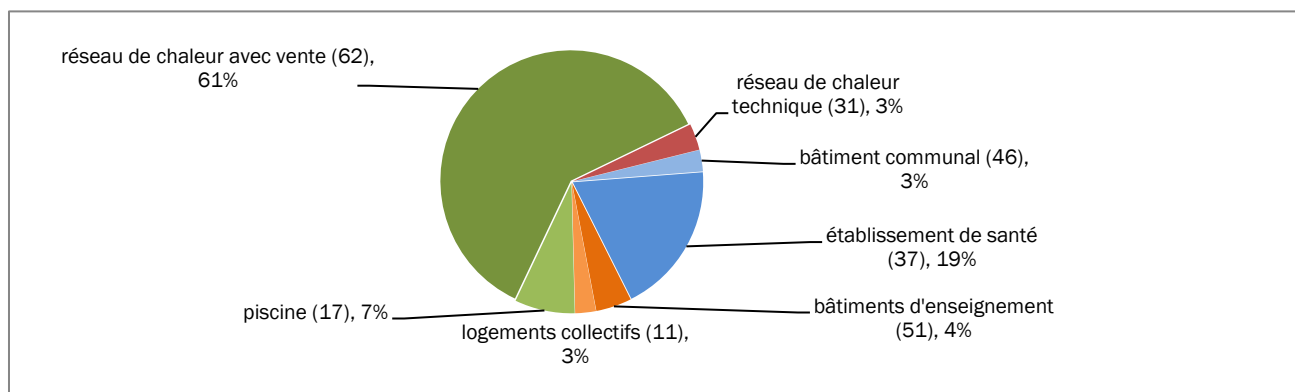
Sur la période 2015-2020, 150 installations ont été accompagnées par le Plan bois énergie Bretagne. Elles représentent une consommation supplémentaire de 55 000 tonnes de bois. En parallèle, les chaufferies industrielles de Bretagne Pellet (17 000t), Celticoat (9200t) et Cogelan (45 000t) sont entrées en fonctionnement, ainsi que des chaufferies pour des serres maraîchères (6000 t), portant la consommation régionale de bois à 552 000 tonnes.

Six installations ont été sélectionnées aux appels à projets BCIAT 2018 et 2019 (3) et CRE 5 (3). Trois d'entre elles sont en phase d'étude - conception, leur approvisionnement serait de 50 000 tonnes de bois. Elles ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus car le démarrage des travaux n'est pas acté.

Localisation des installations sur le site www.planboisenergiebretagne.fr

DETAIL DES USAGES DES CHAUFFERIES BOIS POUR LE SECTEUR COLLECTIF

Répartition du tonnage de bois consommé par usage (nombre d'installations et % consommation bois)

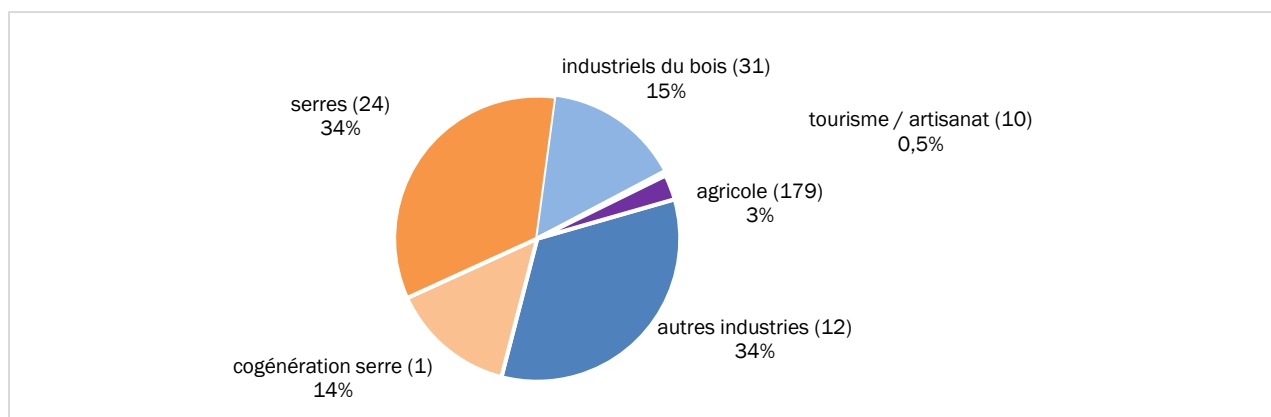


Le secteur collectif, hors cogénération, représente une consommation de bois de 228 000 tonnes de bois.

Sur la période 2015-2020, 75 nouvelles installations bois déchiqueté ont été développées dans le secteur collectif et 27 chaufferies granulés, représentant une consommation de 54 000 tonnes de bois déchiqueté par an et 1000 tonnes de granulés pour :

- Une trentaine de nouveaux réseaux de chaleur dont 5 de plus de 1000 t de bois consommées /an (Ploemeur, Morlaix, 2 à Lorient, Tréguier)
- 4 centres aquatiques (Baud, Douarnenez, Crozon, Saint-Malo)
- 6 établissements de santé (maisons de retraites de Ponts-de-Buis lès Quimerc'h, Guiclan, Plumelec...)
- 12 établissements scolaires (2 lycées, 1 collège et 9 groupes scolaires)
- Divers bâtiments publics

DETAIL DES USAGES DES CHAUFFERIES BOIS POUR LE SECTEUR PRIVE



Répartition du tonnage de bois consommé par usage (nombre d'installations et tonnage de bois)

Le secteur de l'industrie agroalimentaire est le premier consommateur de bois énergie. La moitié de ces installations a été mise en place dans la cadre des appels à projets BCIAT entre 2009 et 2013 (chaufferies Entremont, Sill, Triballat, Diana).

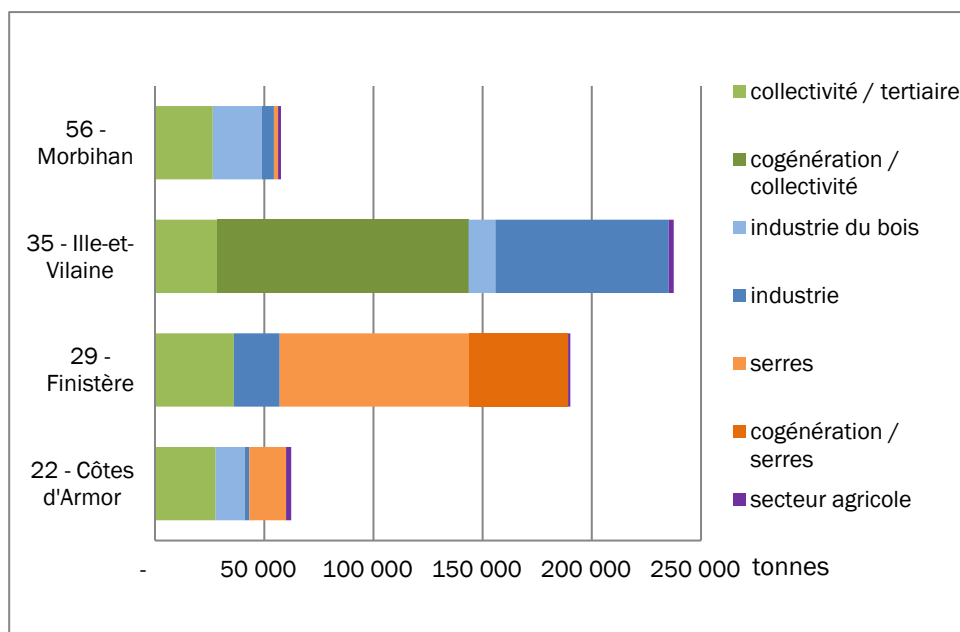
Dans le secteur des serres, six nouvelles installations ont été développées depuis 2015, ainsi que l'unité de cogénération Cogelan qui alimente en chaleur des serres, en fonctionnement depuis 2017.

Dans le secteur de l'industrie du bois, deux chaufferies bois ont été mises en fonctionnement depuis 2015, pour les sites de granulation de Bretagne Pellet à Mauron et de Celticoat à Rostrenen (appel d'offre BCIAT 2014).

En nombre d'installations, le secteur agricole domine avec 179 installations qui assurent le chauffage de bâtiments d'élevage principalement.

Une dizaine d'établissements hôteliers ont été équipés de chaufferies bois.

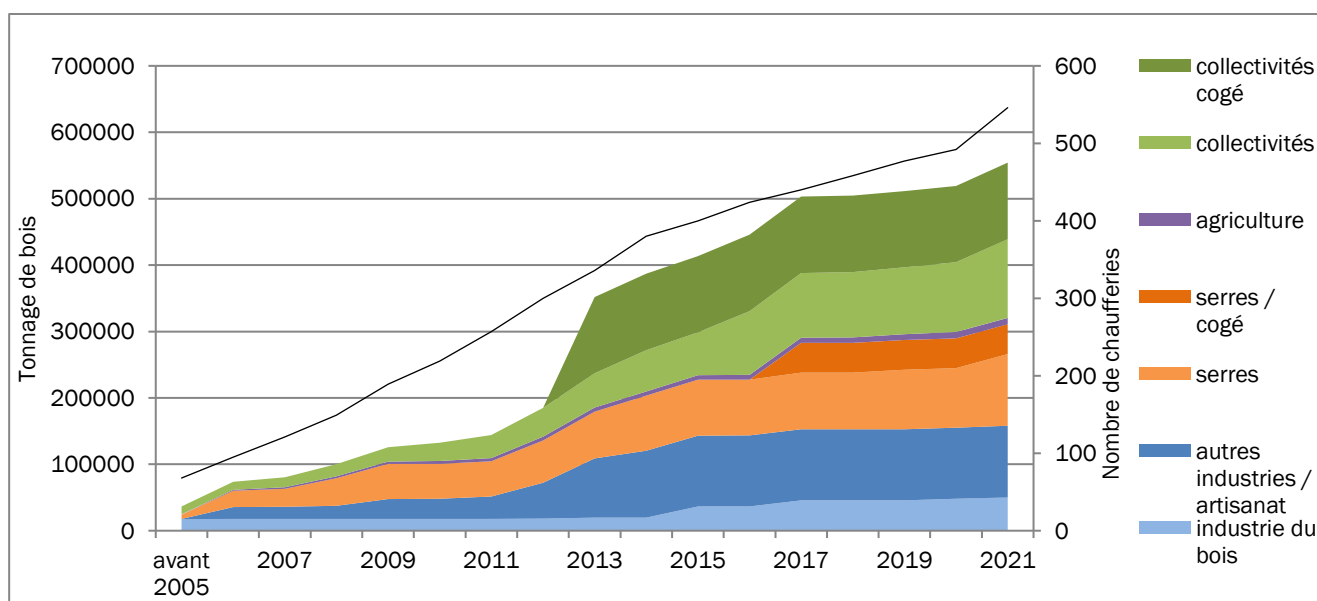
REPARTITION DE LA CONSOMMATION DE BOIS DECHIQUETE PAR DEPARTEMENT ET PAR SECTEUR



Les zones de consommation se situent en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère : cogénération/ réseau de chaleur et plusieurs chaufferies de l'industrie agroalimentaire pour l'Ille-et-Vilaine et chauffage de serres réseau de chaleur dans le Finistère.

Les chaufferies bois de taille < 1 MW, qui alimentent des réseaux de chaleur, établissements de santé, piscines, etc. sont réparties de manière homogène sur l'ensemble du territoire.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE* DE BOIS DECHIQUETE



*La valeur de tonnage de bois présentée est une valeur susceptible de varier en fonction du climat, de l'activité économique, de la durée de la mise au point des installations en construction et de l'humidité du bois livré.

La consommation de bois décheté s'est accélérée vers 2012 avec la mise en fonctionnement d'installations industrielles (4 chaufferies en industrie agroalimentaire 56 000 tonnes de bois) et de cogénération (CRE 3 Rennes 115 000 tonnes). Le développement de nouveaux projets a suivi la même dynamique jusqu'en 2016.

Face à un prix des énergies fossiles très compétitif, peu de nouveaux réseaux de chaleur urbain ou chaufferies industrielles ont émergé sur la période 2015-2020. Les projets de quelques dizaines à centaines de tonnes (groupes scolaires, Ehpad, piscine, bâtiment agricole...) ont continué à se développer depuis 2015 au rythme d'une vingtaine de projets par an, avec une accélération en fin du programme. Depuis 2018, le secteur industriel s'intéresse de nouveau au bois énergie. Plusieurs projets ont été sélectionnés aux appels à projets BCIAT (2 projets en 2018, 1 projet en 2019 et 3 candidats en 2020) et CRE5 (3 projets en 2019), leur réalisation reste à confirmer.

ORIGINE DU BOIS DANS LES CHAUFFERIES EN BRETAGNE

L'offre de bois est assurée par un réseau de professionnels qui fournit 90% du bois des chaufferies bretonnes. Les 10% restants sont gérés en auto-approvisionnement (industriels du bois, certaines collectivités, agriculteurs). La consommation de bois décheté garde des proportions globalement stables entre origines :

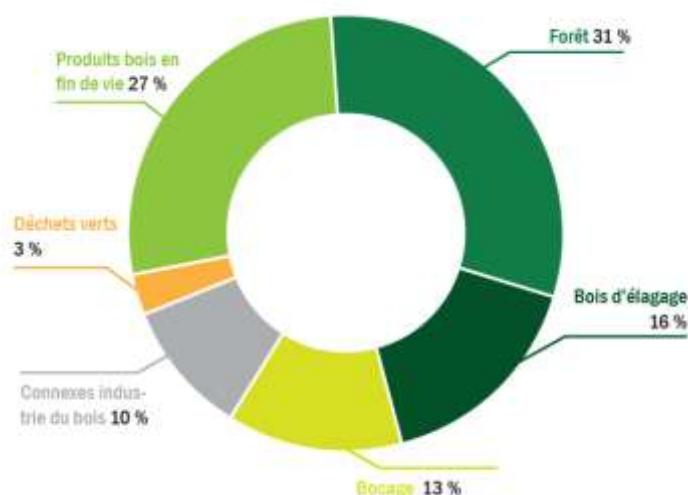
Les plaquettes forestières, sensu stricto (référentiel 2017-1A- PFA) : cette ressource est la plus consommée et représente le plus fort potentiel de développement. La durabilité de gestion de la ressource forestière est encadrée par le code forestier. Elle est garantie par la certification PEFC. Des outils comme les Plans Simples de Gestion permettent d'établir une organisation des travaux sylvicoles.

Les plaquettes bocagères (référentiel 2017-1B- PFA) : cette ressource est à la base de l'approvisionnement de nombreux projets en milieu rural. Elle a fait l'objet de la création d'un label « Haie » pour favoriser une gestion durable. Cet outil permettra de certifier l'offre de bois issu du milieu rural (bois de bocage produit par les agriculteurs ou bois d'élagage produit par les entreprises).

Les plaquettes paysagères ligneuses (référentiel 2017-1C- PFA) : les résidus ligneux issus de la valorisation des déchets verts sont très peu présents dans les approvisionnements. L'évolution de la norme NF EN ISO 17225-9 va permettre de mieux qualifier ces matières et favoriser leur valorisation en chaufferie.

Les plaquettes de produits connexes de scierie (référentiel 2017-2B- CIB) : cette ressource est valorisée en autoconsommation.

Les produits bois de fin de vie recensés dans les plans d'approvisionnement sont surtout les bois d'emballage en fin de vie ayant fait l'objet d'une sortie de statut de déchets (SSD), utilisables selon la rubrique réglementaire 2910-A des ICPE (référentiel 2017-3A-BFVBD). Plusieurs projets industriels s'intéressent à l'intégration des produits bois de fin de vie non SSD (Référentiel 2017-3B-BFVBD) ou des déchets bois non dangereux (référentiel 2017-3C-BFVBD) dans leur plan d'approvisionnement pour limiter les coûts d'intrants. L'offre semble être en capacité d'y répondre. L'émergence des premières installations permettra de préciser ce potentiel.



La filière bois énergie en Bretagne s'appuie sur un nombre important de fournisseurs, capables de sécuriser en qualité et en quantité le développement de nouvelles chaufferies. L'origine du bois valorisé en chaufferie reste multiple (forestier, bocager, bois de fin de vie...) et proportionnellement homogène aux années précédentes.

Sur la période du Plan bois énergie Bretagne 2015-2020, 150 nouvelles installations ont été accompagnées, elles représentent une consommation supplémentaire de 55 000 tonnes de bois issu du bocage, de la forêt et d'élagage. Une hausse de la dynamique a été observée à partir de 2018, soutenue par une remontée du prix des énergies fossiles, une perspective de taxation des énergies fossiles, de la mise en place de contrats d'objectifs ENR entre l'ADEME et certaines collectivités, etc.

La dynamique s'est concrétisée par l'augmentation du nombre de réponses de projets industriels aux appels à projets industriels et le développement de quelques projets plus structurants.

Le potentiel de développement de réseaux de chaleur, de chaufferies industrielles mais aussi de chaufferies dédiées dans des bâtiments très consommateurs comme des piscines ou des hôpitaux reste important. Pour continuer à mobiliser ces maîtres d'ouvrage, les partenaires poursuivent l'accompagnement du Plan Bois Energie Bretagne sur la période 2021-2027. Ils s'appuient sur une animation régionale articulée depuis quelques années avec une animation territoriale.



PLUS D'INFORMATIONS

WWW.PLANBOISENERGIEBRETAGNE.FR

Dispositif animé régionalement par :



Initiatives
énergie
environnement

Abibois
AU CŒUR DU BOIS

Le Plan Bois Energie Bretagne est soutenu financièrement par :

